

JUILLET - AOÛT 1983

65° ANNÉE — N° 742

revue internationale de la croix-rouge



INTER ARMA CARITAS

**GENÈVE
COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE
FONDÉ EN 1863**

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

- MM. ALEXANDRE HAY, avocat, ancien directeur général de la Banque nationale suisse, *président* (membre depuis 1975)
RICHARD PESTALOZZI, docteur en droit, *vice-président* (1977)
VICTOR H. UMBRICH, docteur en droit, administrateur, *vice-président* (1970)
JEAN PICTET, docteur en droit, ancien vice-président du CICR (1967)
- M^{me} DENISE BINDSCHEDLER-ROBERT, docteur en droit, professeur à l'Institut universitaire de hautes études internationales, Genève, juge à la Cour européenne des droits de l'homme (1967)
- MM. MARCEL A. NAVILLE, licencié ès lettres, président du CICR de 1969 à 1973 (1967)
JACQUES F. DE ROUGEMONT, docteur en médecine (1967)
GILBERT ETIENNE, professeur à l'Institut universitaire de hautes études internationales et à l'Institut universitaire d'études du développement, Genève (1973)
ULRICH MIDDENDORP, docteur en médecine, chef de la clinique chirurgicale de l'Hôpital cantonal, Winterthour (1973)
- M^{me} MARION BOVÉE-ROTHENBACH, docteur en sociologie (1973)
- MM. HANS PETER TSCHUDI, docteur en droit, ancien conseiller fédéral (1973)
HENRY HUGUENIN, banquier (1974)
JAKOB BURCKHARDT, docteur en droit, ministre plénipotentiaire (1975)
THOMAS FLEINER, docteur en droit, professeur à l'Université de Fribourg (1975)
ATHOS GALLINO, docteur en médecine, maire de Bellinzone (1977)
ROBERT KOHLER, docteur ès sciences économiques (1977)
MAURICE AUBERT, docteur en droit, banquier (1979)
RUDOLF JÄCKLI, docteur ès sciences, (1979)
- M^{lle} ANDRÉE WEITZEL, ancien chef du service complémentaire féminin au Département militaire fédéral, vice-présidente de la Commission nationale suisse pour l'Unesco (1979)
- MM. OLIVIER LONG, docteur en droit et docteur ès sciences politiques, ambassadeur, ancien directeur général du GATT (1980)
DIETRICH SCHINDLER, docteur en droit, professeur à l'Université de Zurich (1961-1973; 1980)
HANS HAUG, docteur en droit, professeur à l'Ecole des hautes études économiques et sociales de Saint-Gall, ancien président de la Croix-Rouge suisse (1983)

CONSEIL EXÉCUTIF

M. ALEXANDRE HAY, *président*
M. RICHARD PESTALOZZI
M. ATHOS GALLINO
M. RUDOLF JÄCKLI
M^{lle} ANDRÉE WEITZEL
M. OLIVIER LONG

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est, avec la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et les 130 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge reconnues, l'une des trois composantes de la Croix-Rouge internationale.

Institution humanitaire indépendante, le CICR est l'organe fondateur de la Croix-Rouge. Intermédiaire neutre en cas de conflits armés et de troubles, il s'efforce d'assurer, de sa propre initiative ou en se fondant sur les Conventions de Genève, protection et assistance aux victimes des guerres internationales et civiles, des troubles et tensions internes, apportant ainsi sa contribution à la paix dans le monde.

SOMMAIRE

REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

ISSN 0035-3361

JUILLET-AOÛT 1983 — N° 742

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

André Durand : Origine et évolution des Statuts
de la Croix-Rouge internationale 179

Activités extérieures :

Afrique — Amérique latine — Asie — Moyen-
Orient 214

DANS LE MONDE DE LA CROIX-ROUGE

En Pologne, Séminaire de droit international
humanitaire 230

En Bulgarie, Dixième festival de films de la
Croix-Rouge et de la santé 232

Au Costa Rica, XII^e Conférence interaméri-
caine de la Croix-Rouge 233

LIVRES ET REVUES

Recuerdo de Solferino 235

La *Revue internationale de la Croix-Rouge* est publiée par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) depuis 1869. Elle a porté à l'origine le titre de « Bulletin international des Sociétés de secours aux militaires blessés », puis de « Bulletin international des Sociétés de la Croix-Rouge ».

- Organe officiel du CICR et de la Croix-Rouge internationale,
- publication spécialisée dans le droit international humanitaire et la doctrine du CICR,
- chronique des activités internationales de la Croix-Rouge, ouvrage de référence essentiellement, qui garde la mémoire des événements,

la *Revue internationale* maintient un courant d'informations et constitue le lien nécessaire entre les membres de la Croix-Rouge internationale.

La *Revue internationale de la Croix-Rouge* paraît, une fois tous les deux mois, en trois éditions principales :

en français: REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

en anglais: INTERNATIONAL REVIEW OF THE RED CROSS (depuis 1961)

en espagnol: REVISTA INTERNACIONAL DE LA CRUZ ROJA (depuis 1976)

Elle publie également, en allemand, un cahier d'*Extraits* des textes parus dans les éditions principales.

RÉDACTION: Michel Testuz

ADRESSE: Revue internationale de la Croix-Rouge
17, avenue de la Paix
CH - 1211 - Genève, Suisse

ABONNEMENTS: un an 30 francs suisses; le numéro 5 francs.

Extraits en allemand: un an 10 francs; le numéro 2 francs.

Compte de chèques postaux: 12 - 1767 Genève

Compte bancaire: 129.986 Société de Banque Suisse, Genève

*Seuls les textes signés par le Comité international de la Croix-Rouge
engagent la responsabilité de celui-ci.*